

Association AVES France

Procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 28 novembre 2020

Sur proposition du Président et avec l'accord du Conseil d'administration, nous avons décidé d'organiser une Assemblée générale extraordinaire, ce jour, afin de procéder à la modification des statuts de l'association AVES France.

L'ordonnance n° 2020-321 du 25 mars 2020 nous autorise de manière exceptionnelle (période covid-19 oblige) à tenir une AG à distance valide. Cette ordonnance, initialement applicable du 25/03/2020 au 31/07/2020, a été prolongée jusqu'au 30/11/2020. Les mesures sanitaires nous obligent donc, même si nos statuts actuels ne le permettent pas, d'organiser cette assemblée générale extraordinaire en ligne.

Tous les membres de l'association ont été convoqués dans les règles édictées dans nos statuts.

Nombre de membres à jour de cotisation lors de l'envoi des convocations : 595 (dont 96 membres donateurs avec une voix consultative)

Nombre de membres présents en visioconférence : 14

Nombre de membres représentés (mandat) : 92

Nombre de membres s'étant exprimés en ligne : 229

Soit 335 réponses. Le quorum était fixé à 25% des membres de l'association. Il est donc atteint et l'assemblée générale extraordinaire pourra délibérer valablement.

Ordre du jour :

- Modification des statuts de l'association AVES France.

La séance a débuté à 10h00

Est désigné président de séance Christophe CORET.

Est désignée secrétaire de séance Tiphaine MORAND.

Résolution 1 : La résolution a été soumise au vote. Les résultats sont :

331 voix pour la résolution 1

4 abstentions

Aucune voix contre la résolution 1

La résolution 1 a été validée en l'état.

Résolution 2 : La résolution a été soumise au vote. Les résultats sont :

334 voix pour la résolution 2

1 abstention

Aucune voix contre la résolution 2

La résolution 2 a été validée en l'état.

Résolution 3 : La résolution a été soumise au vote. Les résultats sont :

330 voix pour la résolution 3

3 abstentions

2 voix contre la résolution 3

La résolution 3 a été validée. Il a été également ajouté dans l'article 2 le terme « les collectivités territoriales » à la mention suivante : « de favoriser et initier les actions de restauration et/ou de création d'écosystèmes (haies, mares, forêts urbaines, micro-forêts...) en soutenant également les initiatives individuelles, associatives, **les collectivités territoriales**, les chantiers écovolontaires...

Résolution 4 : La résolution a été soumise au vote. Les résultats sont :

331 voix pour la résolution 4

3 abstentions

1 voix contre la résolution 4

La résolution 4 a été validée en l'état.

Résolution 5 : La résolution a été soumise au vote. Les résultats sont :

330 voix pour la résolution 5

2 abstentions

2 voix contre la résolution 5

La résolution 5 a été validée en l'état.

Résolution 6 : La résolution a été soumise au vote. Les résultats sont :

331 voix pour la résolution 6

2 abstentions

2 voix contre la résolution 6

La résolution 6 a été validée en l'état.

Résolution 7 : La résolution a été soumise au vote. Les résultats sont :

331 voix pour la résolution 7

2 abstentions

2 voix contre la résolution 7

La résolution 7 a été validée en l'état.

Résolution 8 : La résolution a été soumise au vote. Les résultats sont :

327 pour la résolution 8

5 abstentions

3 contre la résolution 8

La résolution 8 a été validée en l'état.

Résolution 9 : La résolution a été soumise au vote. Les résultats sont :

332 pour la résolution 9

2 abstentions

1 voix contre la résolution 9

La résolution 9 a été validée en l'état.

Résolution 10 : La résolution a été soumise au vote. Les résultats sont :

329 voix pour la résolution 10

4 abstentions

2 voix contre la résolution 10

La résolution 10 a été validée en l'état.

Résolution 11 : La résolution a été soumise au vote. Les résultats sont :

331 pour la résolution 11

3 abstentions

1 voix contre la résolution 11

La résolution 11 a été validée en l'état.

Résolution 12 : La résolution a été soumise au vote. Les résultats sont :
332 voix pour la résolution 12
2 abstentions
1 voix contre la résolution 12
La résolution 12 a été validée.

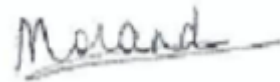
Résolution 13 : La résolution a été soumise au vote. Les résultats sont :
327 pour la résolution 13
1 abstention
3 voix contre la résolution 13
La résolution 13 a été validée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h00.

Signature du président

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'ou' or similar, enclosed within a large, stylized loop.

Signature de la secrétaire

A handwritten signature in black ink, clearly legible as 'Morand'.